

Rapport d'activité 2021 de la Commission Economie Numérique de BAP

Depuis la dernière Assemblée Générale de BAP du 29 septembre 2020, l'activité principale de la Commission Numérique a été concentrée sur le déploiement du très-haut débit (supérieur à 30 Mbit/s) dans l'Agglo et le département 64.

30 Mbits/s, c'est un débit que l'on atteint aisément avec la fibre optique, ou avec la 5G désormais, parfois avec les antennes 4G, mais beaucoup plus rarement avec l'ADSL...Or, pour faire des visioconférences dans de bonnes conditions par exemple, il vaut mieux disposer d'une connexion très haut-débit.

Nous sommes toujours plus convaincus que le très haut-débit est un facteur déterminant dans le développement économique de nos villes, qu'elles soient moyennes, petites ou très petites, et de nos campagnes. C'est une évidence, mais peut-être encore plus pour nos territoires enclavés. La preuve en a été faite par cette dernière année placée sous le signe du confinement, et en particulier avec le développement du télétravail. A ce sujet, nous avons publié un article dans la presse locale, en collaboration avec l'Association « Du Béarn aux Grandes Ecoles ». Cet article s'intitule : « Le télétravail, une opportunité pour nos territoires »

Dans l'Agglo de Pau (Pau, Lons, Billère, Lescar, Bizanos, Idron et une large partie de Gelos, Jurançon, Mazères et Lée), le déploiement des 100 000 prises est terminé. Il s'agit maintenant de convaincre les abonnés ADSL de passer à la fibre et ceci pour deux raisons. La première, c'est que le réseau cuivre, support de l'ADSL, n'existera plus en 2030. La deuxième est d'ordre financier : la redevance que verse le délégataire Axione à l'Agglo est proportionnelle au nombre d'abonnés fibre. Or, à ce jour, seulement la moitié des abonnés connectables ont choisi de basculer vers la fibre auprès de l'un des quatre opérateurs présents : Orange, SFR, Bouygues et Free. En parallèle, on constate, comme partout en France, de gros problèmes sur le réseau au moment de la connexion des abonnés fibre (liés à une sous-traitance peu formée ou qui ne respecte pas les règles d'ingénierie pour des raisons de rendement) mais également des problèmes de fiabilité du réseau...Donc, le réseau est là, mais la qualité laisse à désirer. Côté mobile, la 4G fonctionne correctement et la 5G se développe rapidement (on trouve déjà des smartphones 5G à 250€ et des cartes Sim à 15 ou 20 €). Les premiers tests 5G que nous avons effectués sur les coteaux de Jurançon nous ont permis d'atteindre un débit descendant de 250 Mbit/s, ce qui est très confortable. Et nous nous demandons toujours s'il est vraiment opportun de fibrer en aérien les maisons isolées de notre département montagneux et boisé, si sujet aux intempéries. Les coûts de maintenance du réseau fibre aérien pourraient s'avérer bien plus importants que le déploiement du réseau 5G, voire du réseau 6G à l'horizon 2030.

Pour le département 64, hors la zone AMII de Bayonne-Biarritz attribuée à l'opérateur Orange, c'est une filiale de SFR, THD64, qui est chargée de construire les 226 000 prises optiques avant fin 2023 et qui a obtenu la concession du réseau pour 25 ans. Un tiers environ des ces 226 000 prises sont construites à ce jour, et 10 000 abonnés sont connectés en juin 2021, soit chez SFR, soit chez Orange, les deux seuls opérateurs commerciaux présents à ce jour sur le réseau. Bouygues et Free devraient arriver en fin d'année. 300 villages sur 534 devraient être « ouverts » fin 2021. « Ouvert » signifie qu'une première prise connectable est construite. La complétude du village peut s'étaler sur deux ans, ce qui n'est pas toujours facile à faire passer auprès des citoyens forcément frustrés.

Nous avons une réunion d'avancement sur ce chantier porté par le Département (La Fibre64), avec les acteurs impliqués (Directeurs de la Fibre 64, de THD64, d'Orange, élus, formateurs, etc...) très bientôt, le 8 juillet 2021 prochain. Nous évoquerons l'avancement du déploiement de la fibre, les problèmes de sous-traitance, les retards éventuels et les pénalités associées, les zones blanches ou moins couvertes par les réseaux mobiles, mais aussi les problèmes de formation des techniciens fibre (on rappelle le contrat signé entre le département et le délégataire à ce sujet), et enfin l'inclusion numérique.

L'inclusion numérique ? Quels sont les moyens mis en œuvre par le Département pour résoudre les problèmes d'accès à l'Internet pour les 20 % d'exclus. On parle, pour faire savant, d'illectronisme... Il existe des solutions proposées par le Département, mais assez peu connues à ce jour (chèque Aptic par exemple). C'est assez urgent car, dès 2022, la plupart des services publics seront totalement dématérialisés. Il y a bien un recrutement en cours de 4000 conseillers numériques au plan national, dont 40 pour notre Département des P-A, mais pour deux ans seulement. Ce qui n'est pas à la hauteur des attentes des 20 % exclus du numérique.

En résumé, la Commission Economie Numérique de BAP suit plusieurs dossiers liés à l'économie numérique dont un, largement prioritaire, est le déploiement du très haut-débit et l'appropriation de ses usages. Ce sujet est d'ailleurs largement repris dans les programmes des candidats aux élections départementales, même si l'on note une méconnaissance du domaine. C'est pour cela que BAP a un rôle à jouer dans l'aménagement numérique du Département.

En parallèle, les contacts tissés avec les différents acteurs locaux du numérique, mais également les élus, de nos territoires nous sont particulièrement bénéfiques et nous permettront de mieux anticiper les demandes de nos concitoyens (PME, TPE, artisans, agriculteurs, particuliers.)

Michel Perpignaa Président de la Commission